

Formation aux vérifications réglementaires des matériels de levage pour les garages - en présentiel

La formation VGP matériels de levage pour les garages permet aux participants d'acquérir les connaissances nécessaires pour réaliser la Vérification Générale Périodique, la mise en service et la remise en service de ces équipements, conformément à la réglementation en vigueur. Elle se compose d'une partie théorique, abordant les obligations légales, le fonctionnement des matériels de levage pour les garages et la méthodologie de contrôle, et d'une partie pratique, incluant l'inspection sur site, l'analyse des anomalies et la rédaction d'un rapport de VGP.

Durée: 7.00 heures (1.00 jour(s))

Profils des apprenants

- Agents techniques
- Techniciens de maintenance
- Responsables HSE
- Toute personne qui souhaite pouvoir contrôler les matériels de levage pour les garages

Prérequis

- Avoir minimum 18 ans
- Maîtrise du français (oral et écrit)

Accessibilité et délais d'accès

Le délai d'accès à la formation est variable. Il dépend des formations qui sont prévues dans les semaines à venir. Le délai de réponse pour les formations intra-entreprises varie selon vos disponibilités et celles de nos formateurs. La formation est accessible en moyenne sous 1 à 4 semaines après validation du dossier (en fonction des disponibilités et du financement)

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de réussite: 96%

Taux de satisfaction: 97%

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la réglementation en vigueur : connaître les obligations légales relatives aux VGP des matériels de garage (Code du travail, normes en vigueur), identifier les responsabilités des exploitants et des contrôleurs.
- Maîtriser les principes de la vérification générale périodique : savoir quand et comment réaliser les contrôles réglementaires, identifier les points critiques à inspecter (structures, fixations, vérins hydrauliques,...)
- Appliquer les procédures de contrôle : réaliser un contrôle conforme aux exigences réglementaires, rédiger un rapport de vérification (papier et digital avec le VGPAD - application pour faire les contrôles).

VGP Formations

Zone Industrielle du Plessis Beuscher
35220 Châteaubourg
Email : cecile.lecorre@vgp-online.fr
Tel : +33642652951



Contenu de la formation

- Partie théorique :
 - Présentation des objectifs de la formation
 - Importance de la VGP pour la sécurité et la conformité
 - Rappel des responsabilités des exploitants et des contrôleurs
 - Obligations légales en matière de VGP (Code du travail, arrêtés et normes applicables) : la Directive Machines 2006/42/CE et l'arrêté du 1er mars 2004 article R 4322-23 à R 4323-28 du code du travail et les normes NF EN 1493, ISO 11161 et ISO 12100
 - Fréquence et périodicité des contrôles
 - Responsabilités des exploitants et des contrôleurs
 - Présentation de l'ensemble des matériels de levage pour les garages comme les ponts deux ou quatre colonnes, tables élévatoires, et chèvres ...
 - Fonctionnement des matériels de levage pour les garages
 - Systèmes hydrauliques et mécaniques
 - Dispositifs de sécurité
 - Critères d'acceptation et de refus d'un équipement
- Partie pratique :
 - Inspection sur site des matériels de levage pour les garages
 - Identification des composants à vérifier
 - Contrôle des systèmes hydrauliques, mécaniques et électriques
 - Test des dispositifs de sécurité
 - Analyse des défauts et actions correctives
 - Détection des anomalies courantes
 - Évaluation des risques et décisions à prendre
 - Exercice pratique de rédaction d'un rapport de contrôle

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée d'ingénieurs spécialisés en hydraulique et de contrôleurs VGP expérimentés.

À la suite de la formation, vous aurez le numéro de téléphone de votre formateur, vous pourrez l'appeler si vous avez des questions techniques. Toute l'équipe de VGP Formations se tient à votre disposition afin de répondre à vos questions avant, pendant et après la formation.

Ressources pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle équipée et dédiée à la session de formation
- Contenus pédagogiques diffusés via vidéoprojection
- Malette avec le cours remis à chaque stagiaire
- Cas pratique avec des matériels de levage pour les garages
- Livret INRS
- Utilisation du VGPD (application pour effectuer les contrôles) pour faire des contrôles digitalisés
- Espace apprenant sur Digiforma

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Avant la formation: Planification des sessions (présentiel, pratique sur site). Communication sur les objectifs et le programme de formation.
- Pendant la formation: Feuille de présence signée par les participants. Respect du programme pédagogique prévu. Suivi des interactions et engagement des apprenants.
- Après la formation: Remise des supports pédagogiques et attestations de suivi. Enquête de satisfaction immédiate (formulaire, feedback oral). Vérification des acquis via un test et une mise en situation sur le plateau technique.

VGP Formations

Zone Industrielle du Plessis Beuscher
35220 Châteaubourg
Email : cecile.lecorre@vgp-online.fr
Tel : +33642652951



Modalités de certification

Obtenir une note >50% de bonnes réponses à l'évaluation théorique soit avoir 10/20 au QCM.

Il est attendu qu'à la fin de la formation, le stagiaire connaisse la réglementation et sache faire le contrôle des matériels de levage pour les garages en respectant la réglementation en vigueur.

Article R4323-3 : "La formation à la sécurité dont bénéficient les travailleurs chargés de l'utilisation ou de la maintenance des équipements de travail est renouvelée et complétée aussi souvent que nécessaire pour prendre en compte les évolutions de ces équipements."
VGP Formations a déterminé que la certification est à renouveler tous les 5 ans.